

**MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AIDES A LA CREATION ET DES  
ALLOCATIONS D'INSTALLATION D'ATELIER**

**2020-2022**

Siègent à la commission consultative des aides à la création et des allocations d'installation d'atelier :

- des membres de droit ne prenant pas part au vote :

- le Préfet ou son représentant, Président,
- le conseiller pour les arts plastiques, rapporteur des demandes,
- un représentant du service de l'inspection de la création artistique.

- des personnalités extérieures nommées en raison de leur compétence dans le domaine de l'art contemporain, dont au moins un artiste professionnel membre d'un syndicat ou d'un organisme représentant les artistes, pour une durée de trois ans :

- Nathalie CONTENAY, artiste, représentante du Comité des Artistes Auteurs Plasticiens (CAAP), Marseille (13),
- Hélène GUENIN, directrice du Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain (MAMAC), Nice (06),
- Stéphane IBARS, chargé de la programmation artistique à la Collection Lambert, Avignon (84)
- Gaïdig LEMARIE, cheffe du service partenariats culturels, musées nationaux des Alpes-Maritimes, Biot (06)
- Solenn MOREL, directrice du centre d'art Les Capucins, Embrun (05),
- Diane PIGEAU, chargée des arts visuels du centre d'art 3 bis F, Aix-en Provence (13),
- Delphine PAUL, directrice des études de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie, Arles (13)
- Hélia PAUKNER, conservatrice générale chargée du secteur art contemporain et street art au MUCEM, Marseille (13),
- Ronald REYES, directeur de Dos Mares, résidences, Marseille (13).

Leur mandat est de trois ans renouvelable.